



## Herbicide Restore™ B

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

Ce composant ne doit être utilisé que dans l'herbicide Restore

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : 2,4-D, présent sous forme de sel de diméthylamine 564 g e.a./L  
Solution

N° D'HOMOLOGATION 28552 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**AVERTISSEMENT POISON**

CONTENU NET : 7,65 L – 450 L

**Corteva Agriscience Canada Company**  
2450, 215 – 2nd Street S.W.  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

## **PRÉCAUTIONS**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement la peau ou les yeux pour enlever le concentré. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas respirer les bruines de pulvérisation. Éviter la dérive. Entreposer le contenant fermé hermétiquement et à l'écart des semences, de la nourriture animale, des fertilisants, des plantes et des denrées alimentaires. Éviter la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et autres sources d'eau.

### **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

#### **Équipement d'application complet**

- Au cours du mélange ou du chargement, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des souliers et une protection oculaire (écran facial ou lunettes de sécurité) et des bottes de caoutchouc. Rincer les gants avant de les enlever.
- Au cours de l'application, du nettoyage et des réparations, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des souliers. Rincer les gants avant de les enlever.
- Les travailleurs doivent aussi se servir d'un système fermé en cas de manipulation de plus de 470 L par jour d'herbicide Restore B.
- Les gants ne sont pas obligatoires au cours de l'application si l'applicateur se trouve dans un tracteur fermé ou dans le cockpit fermé d'un avion.

#### **Application au moyen d'équipement aérien**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistant aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.
- Le recours à des signaleurs humains est interdit.

#### **Application au moyen d'un pulvérisateur à rampe**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistant aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.

**Réentrée** – Ne pas entrer ni permettre aux travailleurs de rentrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application.

Se référer à la section Mode d'emploi pour des exigences additionnelles.

### **PRÉCAUTIONS D'UTILISATION**

- À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de consommer du tabac ou d'aller aux toilettes.
- Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré.
- Après avoir utilisé ce produit, enlever immédiatement les vêtements et l'équipement de protection individuelle les laver séparément. Dès que possible, se laver à fond les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection à part de la buanderie de maison.
- À la fin de la journée de travail, enlever les vêtements et prendre une douche à l'eau et au savon.

## **SYSTÈME DE TRANSFERT**

Contenants de plus de 20L : Pour transférer le produit concentré de tels contenants dans le réservoir de pulvérisation, utiliser un système de transfert fermé qui permet d'éviter les déversements.

## **PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DÉRIVE**

N'appliquer que si le potentiel de dérive est minime vers les zones d'habitat humain ou les zones d'activité humaine, comme les maisons, les chalets, les écoles et les espaces de récréation. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, la température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

## **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Le 2,4-D peut causer une grave irritation des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner les symptômes suivants: toux, sensation de brûlure, étourdissements ou perte momentanée de la coordination musculaire. Parmi les autres effets possibles de la surexposition figurent la fatigue, une faiblesse musculaire et des nausées. Traiter selon les symptômes.

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

- Toxique pour les petits mammifères sauvages, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés.
- Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.
- Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.
- Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

## **LESSIVAGE**

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) et/ou là où la nappe phréatique est peu profonde.

### **RUISSELLEMENT**

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.
- Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies.
- La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer à une température au-dessus de 0°C. Si soumis au gel, chauffer le produit jusqu'à au moins 5 °C et bien le mélanger. Séparer les insecticides et les fongicides des herbicides pour empêcher le potentiel de contamination croisée. BIEN AGITER AVANT UTILISATION.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenants recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenants réutilisables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.



# Restore™ Herbicide

GROUPÉ	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

**POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES DANS LES GRANDS PÂTURAGES ET LES PRÉS AU CANADA**

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Ce co-emballage contient :

Herbicide Restore A  
N° D'HOMOLOGATION 28551 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES  
PRINCIPE ACTIF : Aminopyralid, présent sous forme de sel de triisopropanolamine  
e.a./L  
solution 240 g

Herbicide Restore B  
N° D'HOMOLOGATION 28552 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES  
PRINCIPE ACTIF : 2,4-D, présent sous forme de sel de diméthylamine  
e.a./L  
solution 564 g

## AVERTISSEMENT POISON

CONTENU NET :      Herbicide Restore A      3,0 L – 450 L  
                          Herbicide Restore B      7,65 L – 450 L

### **Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215 – 2nd Street S.W.  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

## **PRÉCAUTIONS**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement la peau ou les yeux pour enlever le concentré. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas respirer les bruines de pulvérisation. Éviter la dérive. Entreposer le contenant fermé hermétiquement et à l'écart des semences, de la nourriture animale, des fertilisants, des plantes et des denrées alimentaires. Éviter la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et autres sources d'eau.

### **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

#### **Équipement d'application complet**

- Au cours du mélange ou du chargement, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des souliers et une protection oculaire (écran facial ou lunettes de sécurité) et des bottes de caoutchouc. Rincer les gants avant de les enlever.
- Au cours de l'application, du nettoyage et des réparations, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des souliers. Rincer les gants avant de les enlever.
- Les travailleurs doivent aussi se servir d'un système fermé en cas de manipulation de plus de 470 L par jour d'herbicide Restore B.

#### **Application au moyen d'équipement aérien**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistant aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.
- Le recours à des signaleurs humains est interdit.

#### **Application au moyen d'un pulvérisateur à rampe**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistant aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations

**Réentrée** – Ne pas entrer ni permettre aux travailleurs de rentrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application.

Se référer à la section Mode d'emploi pour des exigences additionnelles.

### **PRÉCAUTIONS D'UTILISATION**

- À tous les jours, porter des vêtements fraîchement lavés et un équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de consommer du tabac ou d'aller aux toilettes.
- Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré.
- Après avoir utilisé ce produit, enlever immédiatement les vêtements et l'équipement de protection individuelle. Dès que possible, se laver à fond les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection à part de la lessive de la maison.
- À la fin de la journée de travail, enlever les vêtements et prendre une douche à l'eau et au savon.

### **SYSTÈME DE TRANSFERT**

Contenants de plus de 20L : Pour transférer le produit concentré de tels contenants dans le réservoir de pulvérisation, utiliser un système de transfert fermé qui permet d'éviter les déversements.

## **PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DÉRIVE**

N'appliquer que si le potentiel de dérive est minime vers les zones d'habitat humain ou les zones d'activité humaine, comme les maisons, les chalets, les écoles et les espaces de récréation. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, la température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

## **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Le 2,4-D peut causer une grave irritation des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner les symptômes suivants: toux, sensation de brûlure, étourdissements ou perte momentanée de la coordination musculaire. Parmi les autres effets possibles de la surexposition figurent la fatigue, une faiblesse musculaire et des nausées. Traiter selon les symptômes.

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

- Toxique pour les petits mammifères sauvages, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés.
- Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.
- Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.
- Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

## **LESSIVAGE**

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) et/ou là où la nappe phréatique est peu profonde.

## **RUISSELLEMENT**

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.
- Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies.
- La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.

## **ENTREPOSAGE**

Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

### **Contenants recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
4. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **Contenants réutilisables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **MODE D'EMPLOI**

LIRE TOUTES LES DIRECTIVES ATTENTIVEMENT AVANT D'APPLIQUER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

## **PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

Éviter la dérive vers la végétation à conserver car des dommages peuvent se produire. Éviter la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et autres sources d'eau. Ne pas effectuer de pulvérisation durant les périodes de vents violents où la dérive risque de survenir. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive. Ne pas effectuer de pulvérisation durant les périodes de températures élevées quand la végétation à conserver peut être soumise à un stress sinon des dommages peuvent se produire. Ne pas effectuer d'applications dans des conditions de sécheresse ou autre stress environnemental.

Pour de meilleurs résultats, appliquer l'herbicide Restore sur les mauvaises herbes jeunes en croissance active au moment de l'application.

L'herbicide Restore est très actif contre les plantes à feuilles larges. Ce produit est recommandé dans les zones où la perte de plantes fourragères à feuilles larges, y compris les légumineuses, peut être tolérée.

Ne pas appliquer plus de 0,50 L par hectare d'herbicide Restore A par saison de croissance annuelle dans les grands pâturages et dans les prés.

Une seule application par saison de croissance est permise.

L'herbicide Restore ne peut pas être appliqué sur de l'herbe à gazon commerciale ou domestique.

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

### **Application au moyen d'un pulvérisateur agricole**

NE PAS appliquer durant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser ce produit en gouttelettes de diamètre inférieur à celui de la taille grossière telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au-dessus des cultures ou du sol.

### **Pulvérisation par voie aérienne**

NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de diamètre inférieur à celui des gouttelettes de taille grossière telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65% de l'envergure des ailes ou du rotor. Les buses doivent toujours pointer vers l'arrière parallèlement à l'écoulement d'air et ne jamais pointer vers le bas sur un angle de plus de 45 degrés.

### **Précautions relatives à l'équipement de pulvérisation**

Nettoyer à fond tout l'équipement de pulvérisation avant utilisation. Choisir les embouts de buse selon le volume d'application recommandé par hectare. Des volumes d'eau plus élevés réduisent le risque de dommages aux cultures. Régler le pulvérisateur et la hauteur de la rampe pour assurer une couverture uniforme.

Les buses doivent être en bonne condition et doivent pulvériser le même volume. Les buses à jet plat sont recommandées.

### **Nettoyage de l'équipement**

Nettoyer à fond le pulvérisateur d'herbicide avant d'appliquer tout autre produit chimique sur des cultures pouvant être endommagées (voir PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION). Nettoyer l'extérieur du pulvérisateur et purger le réservoir complètement. Enlever et nettoyer les filtres, les grilles et les embouts de buses séparément. Remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre. Avec l'agitateur en marche, vidanger les conduites et la rampe, puis drainer. Remplir le pulvérisateur d'eau propre et ajouter 1 L d'ammoniaque à usage ménager par 100 L. Activer la pompe et l'agitateur durant 15 minutes. Si c'est possible, laisser la solution dans le réservoir et les tuyaux toute la nuit; puis faire recirculer et vidanger les conduites et la rampe, puis drainer. Rincer deux fois avec de l'eau propre, en faisant recirculer et en drainant à chaque fois. NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou l'eau potable durant le nettoyage du pulvérisateur.

### **Mélanges en réservoir**

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par Dow AgroSciences Canada Inc.

**DIRECTIVES D'APPLICATION****Mélange**

Bien agiter ce produit avant utilisation. Remplir le réservoir de pulvérisation à moitié avec de l'eau propre. Ajouter la quantité requise de produit et agiter vigoureusement. Remplir le réservoir avec de l'eau propre et bien agiter avant utilisation.

**NOTE** : Si on a laissé la solution de pulvérisation inerte, l'agiter vigoureusement avant utilisation.

**Taux d'application**

Herbicide	Taux	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide Restore A	0,29 L/ha	Suppression : laiteron potager, bardanette épineuse, bardane (<4 feuilles), lampourde glouteron, plantain majeur, sagesse-des-chirurgiens, salsifis majeur, laitue scariote, herbe à poux, grande ortie, mélilot, patience crépue (<4 feuilles), épervière, lépidie densiflore ; suppression tout au long de la saison : chardon des champs, centaurée maculée, matricaire inodore, verge d'or du Canada ; suppression des parties épigées : laitue bleue, chardon vulgaire, renoncule, herbe à gomme, cranson dravier, laiteron des champs
Herbicide Restore B	1,5 L/ha	

Herbicide	Taux	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide Restore A	0,38 L/ha	toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus plus suppression tout au long de la saison de l'armoise absinthe et du pissenlit
Herbicide Restore B	1,9 L/ha	

Herbicide	Taux	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide Restore A	0,50 L/ha	toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus plus suppression tout au long de la saison de la symphorine occidentale et de la tanaïse vulgaire
Herbicide Restore B	2,6 L/ha	

Maximum d'une application par année.

**Délais à respecter avant la récolte/pâturage**

- Il n'y a pas de restrictions sur le plan du pâturage pour le bétail (sauf pour les animaux laitiers en lactation) dans les zones traitées.
- Ne pas laisser les animaux laitiers en lactation paître dans les champs dans les 7 jours suivant l'application.
- Laisser le bétail paître durant 3 jours dans un pré non traité (ou les nourrir de foin non traité) avant de le transférer dans des zones où se trouvent des cultures à feuilles larges sensibles. Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyés à l'abattoir. Délai avant récolte ou coupe du foin fourrager : 30 jours suivant l'application.

**MÉTHODES DE MÉLANGE****Mélange avec l'eau**

Pour préparer la bouillie de pulvérisation, ajouter la moitié de la quantité d'eau voulue dans le réservoir du pulvérisateur. Puis, tout en agitant, ajouter la quantité d'herbicide Restore A recommandée et ensuite l'herbicide Restore B. Pour terminer, en poursuivant l'agitation, ajouter le reste d'eau.

**MÉTHODES D'APPLICATION****Traitement généralisé (applications terrestres et aériennes)**

Les applications d'herbicide Restore peuvent être faites une fois que les graminées sont bien établies (développement d'un système racinaire secondaire et bonne vigueur).

**(1) Application terrestre**

Au moyen d'équipement terrestre, appliquer l'herbicide Restore en tant que pulvérisation générale pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les plantes ligneuses indiquées sur l'étiquette. Appliquer l'herbicide Restore aux taux recommandés dans un volume de pulvérisation minimum de 100 L/ha.

**(2) Application aérienne**

Utiliser l'herbicide Restore pour le traitement généralisé par voie aérienne pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les plantes ligneuses indiquées sur l'étiquette. Appliquer l'herbicide Restore aux taux recommandés dans un volume de pulvérisation minimum de 19 L/ha par voie aérienne. Se référer à l'étiquette du produit d'association pour des directives et des mesures de précautions additionnelles.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

**Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

**Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Ne pas se servir de signaleurs humains.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à fond avant de manger, de boire, de consommer du tabac ou d'aller aux toilettes. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes:

- Éviter la dérive sur le site d'application. L'interaction de plusieurs facteurs tels que l'équipement et la température déterminent le potentiel de dérive. Les utilisateurs doivent envisager tous ces facteurs pour prendre leurs décisions.

### **DIRECTIVES DE NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR**

Ne pas utiliser l'équipement de pulvérisation ayant servi à appliquer l'herbicide Restore pour d'autres applications sur des sols où sont plantées, ou où seront plantées, des cultures sensibles ou des plantes utiles sensibles, à moins qu'il ait été établi que tous les résidus de cet herbicide sont disparus grâce à un nettoyage à fond de l'équipement. Ne pas contaminer l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

L'équipement ayant servi à appliquer l'herbicide Restore doit être nettoyé à fond avant de le réutiliser pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Rincer et vider à fond l'équipement d'application après utilisation. Jeter l'eau de rinçage dans une zone non cultivée loin des sources d'approvisionnement en eau.
2. Rincer une deuxième fois en ajoutant 1 litre d'ammoniaque ou d'agent de nettoyage de réservoir pour chaque 1 000 L d'eau. Faire circuler la solution dans tout le système afin qu'elle entre en contact avec toutes les surfaces internes (de 15 à 20 minutes). Laisser la solution reposer durant plusieurs heures, de préférence jusqu'au lendemain.
3. Vidanger la solution hors du réservoir par la rampe.
4. Rincer deux fois le système avec de l'eau propre, en faisant recirculer et en drainant à chaque fois.
5. Enlever les buses et les grilles et les nettoyer séparément.

### **ZONES TAMPONS DESTINÉES À PROTÉGER LES HABITATS SENSIBLES**

Les plans d'eau saisonniers doivent être protégés par une zone tampon s'ils contiennent de l'eau lors du traitement. Les plans d'eau qui ne se remplissent pas chaque année n'ont pas à être protégés par une zone tampon.

#### **Zones tampons – Habitats sensibles**

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval de l'habitat terrestre sensible (tel que prairie, forêt, brise-vent, terre à bois, haie, zone riveraine et zone arbustive), de l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, bournier, étang, fondrière des Prairies, ruisseau, marais, cours d'eau, réservoir et milieu humide) ainsi que de l'habitat estuarien ou marin sensible.

**Tableau des zones tampons**

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :			
Pulvérisateur agricole	Pâturages, grands pâturages libres		10			
Aérienne	Pâturages, grands pâturages libres	Finesse de pulvérisation	ASAE Grosse (DVM = 385.22 µm)	ASAE Grosse- Très grosse (DVM = 439.39 µm)	ASAE Très grosse (DVM = 477.94 µm)	ASAE Très grosse – Extrêmement grosse (DVM = 521.38 µm)
		Aéronef	175	125	100	80
		Hélicoptère	150	100	90	70

**Remarque :** Les préposés à l'application de produits antiparasitaires peuvent calculer de nouveau la zone tampon propre à un site en combinant les renseignements relatifs aux conditions météorologiques en vigueur et les facteurs relatifs à la pulvérisation dans le cas de toutes les applications par pulvérisateur à jet porté, au champ et par voie aérienne, pour les produits qui précisent sur l'étiquette le libellé suivant concernant la classification de la taille des gouttelettes : « NE PAS appliquer en gouttelettes de taille inférieure au calibre [fin ou moyen ou grossier] de la classification l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). On peut accéder au calculateur de zones tampons dans le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide Restore, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Restore et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Restore ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation

relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.